

Mairie de ROUVILLE

Département de l'Oise
Arrondissement de SENLIS
Canton de NANTEUIL LE HAUDOIN



10 rue René Delorme – 60800 ROUVILLE
03.44.87.17.45
mairie.rouville@wanadoo.fr

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 7 juin à 19 h, le conseil municipal de la commune de ROUVILLE légalement convoqué s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de monsieur Jean-Pierre HAUDRECHY, Maire.

Date de convocation : 3 juin 2024.

Etaient présents :

Mesdames Bénédicte BONNOT, Dominique GONCALVES et Stéphanie PETIT.

Messieurs Jean-Pierre CHEVALLIER, Fabrice CREMOUX, Jean-Pierre DEMARET, Pascal DOMART et Jean-Pierre HAUDRECHY.

Formant la majorité des conseillers municipaux en exercice.

Absents excusés : Messieurs Pascal BONACCORSI et Julien MOMMELE.

Pouvoirs de Monsieur Pascal BONACCORSI à Monsieur Pascal DOMART ;

Et de Monsieur Julien MOMMELE à Monsieur Jean-Pierre HAUDRECHY.

Secrétaire de séance : Madame Bénédicte BONNOT.



0 : Désignation d'une ou d'une secrétaire de séance

Madame BONNOT se propose et c'est après en avoir délibéré à l'unanimité qu'elle est nommée secrétaire de séance.

1 : Approbation du compte-rendu de la dernière séance

Plusieurs remarques sont formulées sur le compte-rendu du 17 avril dernier.

Celles-ci sont prises en compte et le compte-rendu est ainsi modifié. Après avoir délibéré, il est approuvé à l'unanimité.

2 : Délibération pour le paiement des intérêts du remboursement anticipé du lotissement du Tour de l'église

Le conseil municipal a remboursé sur les exercices 2023 et 2024 les sommes de 130 000 euros et de 100 000 euros en capital sur le prêt n°00001565956 du lotissement du Tour de l'Eglise. Il demandé maintenant à la commune bien vouloir rembourser la partie des intérêts de ces emprunts allant de l'échéance prévue selon l'échéancier et le tableau d'amortissements à la date de réception des fonds au crédit agricole. Les sommes de 661,87 euros et de 287,55 euros sont ainsi appelées.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité le remboursement de ces intérêts et les montants demandés par le crédit agricole

3 : Présentation du Rapport Annuel du Délégué (R.A.D.) Assainissement 2023

Une rapide présentation du R.A.D. est effectuée par le Maire.

Il indique que les consommations sont en baisse ; les administrés sont vigilants aux litres d'eau consommés.

4 : Point fêtes et cérémonies

La commission des fêtes s'est réunie dernièrement afin d'aborder plusieurs points relatés ci-dessous :

La brocante s'est bien passée mais avec peu d'exposants car le temps prévu était plutôt menaçant mais malgré tout il a fait très beau le jour j. Il est dommage que le traiteur initialement prévu ne soit pas venu. A l'avenir il faudrait en prévoir 2 et pourquoi pas des pizzas. Bilan positif de 174.90 euros.

Le pique-nique communal aura lieu le 16 juin prochain avec un concert des Orchestres du Valois. L'année prochaine il sera préférable de ne pas l'organiser le dimanche de la fête des pères et pour la partie musicale deux possibilités peuvent être envisagées : soit un spectacle organisé en partenariat avec la C.C.P.V. soit sous proposition de Monsieur DOMART avec un groupe venant de CHANTILLY.

Remerciements divers :

-Aux membres de la commission des fêtes ;

-Au porte-drapeau de la cérémonie du 8 mai ;

-A Madame PETIT pour les réservations pour la brocante ;

-A Madame BONNOT pour l'achat du cadeau de la fête des mères et la distribution ;

Une réunion concernant le Brok Zik Book aura lieu à la fin de l'été.

Enfin des points seront à améliorer si la Saint Patrick est renouvelée sur la commune.

5 : Questions et informations diverses

-A l'église :

*Les travaux de la cloche sont terminés avec des travaux supplémentaires sur la poutre, comme énoncé au dernier conseil municipal pour un coût total de 1620 euros T.T.C. Le secrétariat va demander le versement de la subvention allouée par le conseil départemental de l'Oise.

*Le coq sera posé prochainement et il a été demandé à l'artisan de bien vouloir vérifier la toiture.

*La nuit des églises aura lieu le 28 juin.

-Un candélabre abimé par un administré de la rue René DELORME, celui-ci va être remplacé et l'assurance a déjà procédé au remboursement.

-Les candélabres de cette même rue vont être changés car ce n'est pas le bon modèle qui a été installé.

-Le candélabre chemin des Meuniers au niveau monument aux Morts va être déplacé vers la partie herbeuse en face du Monument car il est trop souvent rattaché par les engins agricoles.

-Une réunion du Syndicat Scolaire le SIVOS aura lieu lundi 10 juin concernant la potentielle future classe.

-Certains travaux des constructions des maisons du Chemin du Tour de Ville génèrent des saletés, Monsieur le Maire s'entretient régulièrement avec les entreprises concernées qui doivent intervenir.

-La signature du compromis de la maison du legs sera le jeudi 13 juin 2024.

-La Communauté de Communes (C.C.P.V.) aide financièrement les administrés pour l'acquisition des récupérateurs d'eau (sous certaines conditions - voir flyer).

-L'application gratuite intramuros est téléchargeable sur les smart phones, on y retrouve des informations de la commune et de la C.C.P.V.

-Monsieur DEMARET prend la parole concernant le lotissement du tour de l'église. Il rappelle qu'on entend beaucoup parler de zéro artificialisation naturelle ; il se peut donc qu'on ne puisse pas réaliser la totalité de la superficie des terrains en constructible. Une demande de permis d'aménager sur la totalité des terrains sera déposée, même si l'idée de base sera de fractionner les travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h23.

La prochaine réunion est donc fixée au 20 septembre 2024, sauf si besoin spécifique.

La secrétaire de séance,
Bénédicte BONNOT,

Le Maire,
J-P HAUDRECHY,